



# LES ESPECES FAUNISTIQUES ENVAHISSANTES ET PROBLEMATIQUES DU PAYS DE GRASSE

---

Par Anaïs Syx  
Version texte Brut

Conservatoire d'Espaces Naturels  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

90 chemin Raymond  
06160, Antibes

04 97 21 25 11  
<http://www.cen-paca.org>

## SOMMAIRE

Les Espèces faunistiques Exotiques Envahissantes .....	6
Qu'est-ce qu'une Espèce Exotique Envahissante (EEE) ? .....	6
1. Les invasions biologiques .....	6
• D'un phénomène spontané à la mondialisation.....	6
Les invasions spontanées .....	6
Le développement des sociétés humaines .....	7
• Notions fondamentales : définition d'une invasion biologique .....	7
Un évènement soudain .....	7
Dans un territoire donné.....	7
D'origine exotique .....	8
Qui prolifèrent.....	8
Qui cause des dommages.....	8
2. Les impacts des EEE .....	9
• Les impacts sur les écosystèmes.....	9
Les impacts sur la qualité de l'eau .....	9
Les impacts sur la biodiversité .....	9
• Les impacts sur les activités humaines .....	10
Les impacts sur les usages .....	10
Les impacts sur les activités économiques .....	10
• Les impacts sur la santé publique et la sécurité.....	10
Les impacts sur la santé.....	10
Les impacts sur la sécurité .....	10
3. Règlementation .....	10
• Cadre international.....	11
• Cadre européen .....	11
Le règlement européen .....	11
La liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Europe ....	11
• Cadre national.....	12
Liste des espèces concernées sur la CAPG .....	14
Liste des Espèces Exotiques Envahissantes présentes sur le territoire du Pays de Grasse.....	14
Liste des Espèces pouvant provoquer des nuisances (non exhaustive) .....	14
Écrevisse américaine.....	1

<i>(Orconectes limosus)</i> .....	1
• <b>Description</b> .....	1
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	1
• <b>Impacts</b> .....	1
• <b>Techniques de lutte</b> .....	1
• <b>Qui contacter ?</b> .....	1
Frelon asiatique .....	2
<i>(Vespa Velutina)</i> .....	2
• <b>Description</b> .....	2
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	2
• <b>Impacts</b> .....	2
• <b>Techniques de lutte</b> .....	2
• <b>Qui contacter ?</b> .....	2
Tortue de Floride.....	3
<i>(Trachemys scripta elegans)</i> .....	3
• <b>Description</b> .....	3
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	3
• <b>Impacts</b> .....	3
• <b>Techniques de lutte</b> .....	3
• <b>Qui contacter ?</b> .....	3
Rat musqué.....	4
<i>(Ondatra zibethicus)</i> .....	4
• <b>Description</b> .....	4
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	4
• <b>Impacts</b> .....	4
• <b>Techniques de lutte</b> .....	4
• <b>Qui contacter ?</b> .....	4
Bombyx du palmier .....	5
• <b>Description</b> .....	5
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	5
• <b>Impacts</b> .....	5
• <b>Techniques de lutte</b> .....	5
• <b>Qui contacter ?</b> .....	5
Mineuse de la tomate.....	6

• <b>Description</b> .....	6
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	6
• <b>Symptômes et impacts</b> .....	6
• <b>Techniques de lutte</b> .....	6
• <b>Qui contacter ?</b> .....	6
Charançon rouge du palmier.....	7
• <b>Description</b> .....	7
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	7
• <b>Symptômes et impacts</b> .....	7
• <b>Techniques de lutte</b> .....	7
• <b>Qui contacter ?</b> .....	7
Moustique tigre .....	8
• <b>Description</b> .....	8
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	8
• <b>Symptômes et impacts</b> .....	8
• <b>Techniques de lutte</b> .....	8
Aleurode des citrus .....	9
• <b>Description</b> .....	9
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	9
• <b>Symptômes et impacts</b> .....	9
• <b>Techniques de lutte</b> .....	9
Perche soleil .....	10
• <b>Description</b> .....	10
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	10
• <b>Impacts</b> .....	10
• <b>Techniques de lutte</b> .....	10
Chenille processionnaire.....	11
• <b>Description</b> .....	11
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	11
• <b>Symptômes et impacts</b> .....	11
• <b>Techniques de lutte</b> .....	11
• <b>Qui contacter ?</b> .....	11
Pyrale du buis .....	12
• <b>Description</b> .....	12

• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	12
• <b>Symptômes et impacts</b> .....	12
• <b>Techniques de lutte</b> .....	12
Psylle de l'olivier.....	13
• <b>Description</b> .....	13
• <b>Ecologie et reproduction</b> .....	13
• <b>Symptômes et impacts</b> .....	13
• <b>Techniques de lutte</b> .....	13
Que peut-on faire pour éviter ces invasions ?.....	14
Définition : Pour aller plus loin.....	14

# Les Espèces faunistiques Exotiques Envahissantes

## Qu'est-ce qu'une Espèce Exotique Envahissante (EEE) ?

Selon la définition de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), une espèce exotique envahissante est "**une espèce allochtone** (qui ne se reproduisait pas dans ces milieux au début de l'Holocène (ère géologique), mais qui y constitue aujourd'hui des populations pérennes se reproduisant sans l'aide directe de l'Homme) **dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives**".

Une autre définition issue de la stratégie européenne identifie comme EEE toute "espèce, sous-espèce ou taxon de rang inférieur, introduit hors de son aire de répartition naturelle, passée ou présente dont l'introduction ou la propagation menace la diversité biologique. La définition inclue toutes les parties, graines, œufs ou propagules (dissémination) d'espèces de ce type qui pourraient survivre et se reproduire". (Genovesi & Shine, 2003).

### 1. Les invasions biologiques

- D'un phénomène spontané à la mondialisation

#### *Les invasions spontanées*

Le phénomène des invasions existe depuis longtemps et est connu depuis de nombreuses années. Il s'agit, pour une espèce introduite, de l'agrandissement durable de son aire de répartition (WILLIAMSON, 1996). C'est le cas par exemple de la Chenille processionnaire du pin, une espèce indigène du sud de la France dotée de poils urticants, qui augmente son aire de répartition vers le nord. La dynamique des populations est effectivement un processus naturel, de même que l'adaptation. L'introduction initiale est toutefois liée à l'action anthropique et c'est bien à ce niveau qu'il est souhaitable d'agir autant que faire se peut et dès que possible. Le développement des sociétés humaines et ses impacts qui touchent l'ensemble des écosystèmes de la planète se sont accompagnés d'un déplacement massif, volontaire ou non, d'espèces animales et végétales en permettant l'implantation de nombre d'entre elles hors de leur aire d'origine. Parmi ces espèces, certaines sont considérées comme envahissantes car elles occasionnent des dommages à la biodiversité ou aux usages humains dans les milieux qu'elles colonisent. De ce fait, les invasions biologiques sont aujourd'hui liées à l'Homme et à ses activités (WILLIAMSON, 1996).

## ***Le développement des sociétés humaines***

À partir des premiers voyages circum-planétaires du XIV<sup>e</sup> siècle, les échanges intercontinentaux se sont progressivement développés. La révolution industrielle (XVIII<sup>e</sup> siècle) a par la suite engendré une très forte accélération de ces échanges, grâce à l'invention de nouveaux modes de transport comme les bateaux à vapeur et à la construction d'infrastructures telles que les voies de chemin de fer, les canaux ou les autoroutes. Ces moyens d'échanges, devenant de plus en plus performants et rapides, ont abouti à la mondialisation du commerce, dans tous ses aspects et produits, depuis les matières premières jusqu'aux objets manufacturés et aux voyages touristiques. Ces perfectionnements techniques, couplés à une croissance économique généralisée, font que nous vivons aujourd'hui dans cette « ère de Mondialisation » (PERRINGS et al., 2005). Ce commerce et ces voyages internationaux croissants sont les vecteurs des introductions volontaires ou fortuites d'espèces exotiques, c'est-à-dire d'espèces non originaires de la zone géographique où elles sont introduites, dont certaines, après installation, peuvent devenir envahissantes (GARCIA-BERTHON et al., 2005).

- **Notions fondamentales : définition d'une invasion biologique**

Une invasion biologique est un évènement généralement perçu comme soudain, dans un territoire donné et correspondant au développement important d'une population (animaux ou végétaux) d'origine exotique qui prolifèrent et causent des nuisances ou des dommages. Cette définition recouvre plusieurs aspects complémentaires qui sont liés à la notion d'invasion biologique.

### ***Un évènement soudain***

La présence d'individus d'origine exotique n'implique pas obligatoirement des aspects négatifs, à tel point que toute acclimatation réussie a longtemps été présentée comme un succès. Rappelons que la Société nationale de protection de la nature avait pour nom « Société nationale de protection de la nature et d'acclimatation de France » et les jardins botaniques étaient les « Jardins botaniques et d'acclimatation ». La soudaineté des invasions biologiques est souvent due aux ressentis liés à la prise en compte du problème. Certaines espèces actuellement considérées comme invasives ont été présentes dans leurs milieux d'introduction sans expansion significative durant des années, voire des décennies, ce qu'on appelle une période de latence pour ensuite gagner d'autres secteurs proches et causer des dommages qui ont amené à les qualifier d'exotiques envahissantes.

### ***Dans un territoire donné***

La notion d'invasion suppose qu'il existe une zone géographique colonisée par une espèce exotique considérée comme envahissante, qui sera nommée dans cet ouvrage "territoire", qu'il est possible de localiser et de cartographier, y compris au fil du temps, pour en apprécier la dynamique.

## D'origine exotique

Cette notion signifie que les espèces considérées proviennent d'autres zones biogéographiques que la zone d'étude, ce qui suppose de connaître l'aire d'origine des espèces. Les espèces exotiques envahissantes sont également dénommées « espèces invasives », terme intégrant à la fois leur origine exotique et le statut d'envahissante qui leur est attribué. Ce mot est à l'origine un anglicisme, utilisé pour différencier les espèces proliférantes d'origine exotique des espèces indigènes.

## Qui prolifèrent

Le terme d'invasion est en général réservé aux cas de fort développement des populations (explosion démographique et expansion géographique), aussi appelés proliférations. La proportion d'espèces animales qui développeraient un caractère considéré comme envahissant est beaucoup plus importante que pour les végétaux. Des estimations précises sont cependant complexes, vu le temps de latence possible avant la prolifération d'une espèce et compte tenu de la part de subjectivité difficile à évaluer dans l'appréciation d'un phénomène invasif.

## Qui cause des dommages

Suivant la définition de l'UICN, certains auteurs considèrent qu'il n'y a invasion que lorsqu'il y a dommage écologique (effet écologique négatif sur d'autres espèces ou sur l'écosystème) ou nuisance (dommage ressenti par les acteurs). L'impact de ces proliférations est cependant rarement prouvé, faute d'études ou de recherches appropriées. Les impacts induits par les espèces exotiques envahissantes sont divers et peuvent concerner l'écologie, l'économie ou la santé.

Le processus d'une invasion biologique a été synthétisé ci-dessous (Figure 1).

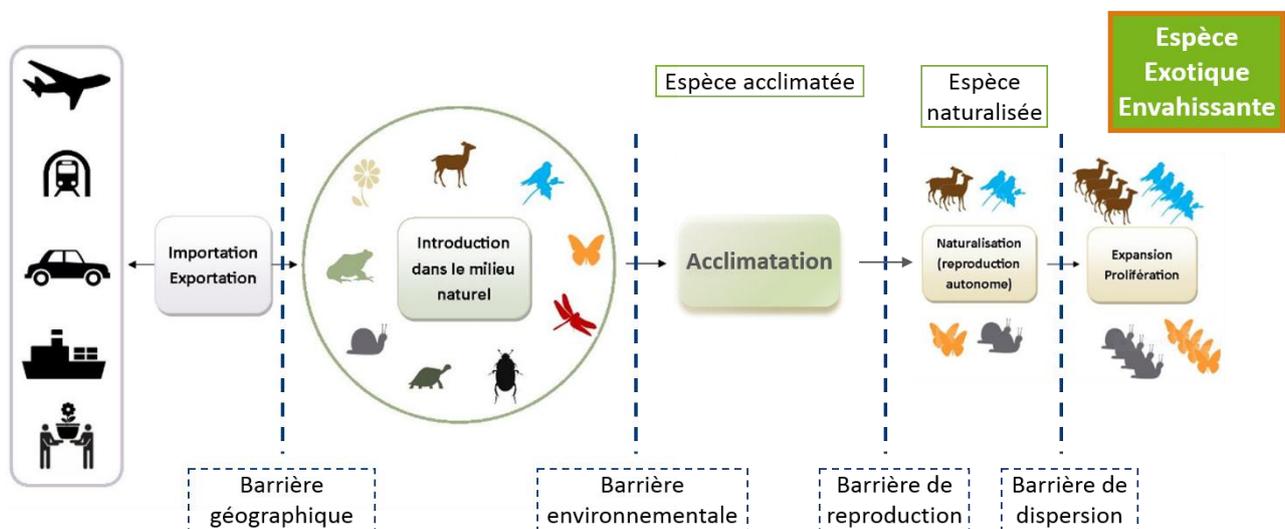


Figure 1 : Schéma représentant une invasion biologique

## 2. Les impacts des EEE

Les espèces exotiques envahissantes contribuent à la modification de la structure du paysage et du fonctionnement des écosystèmes. Les impacts peuvent être observés sur les écosystèmes, les activités humaines et la santé publique. S'il est peu fréquent qu'une espèce présente des impacts sur ces trois volets, cela n'est pas non plus impossible, comme le montre l'exemple du Ragondin. Ce rongeur originaire d'Amérique centrale présente en effet des impacts sur les roselières, détériore les digues en y creusant des terriers et est un vecteur de la leptospirose. (SARAT et al., 2012).

### • Les impacts sur les écosystèmes

La colonisation rapide d'un milieu par des espèces exotiques envahissantes peut, elle aussi, être assimilée à une perturbation de l'écosystème, ayant des conséquences sur ses autres composantes (état écologique des cours d'eau, structure des écosystèmes).

#### **Les impacts sur la qualité de l'eau**

Pour les animaux, les mollusques filtreurs, comme la Moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) ou la Corbicule asiatique (*Corbicula fluminae*), peuvent améliorer la clarté de l'eau, mais ont des impacts négatifs sur d'autres compartiments de l'écosystème, tels que l'exclusion compétitive des mollusques aquatiques indigènes, la diminution des biomasses phytoplanctonique et macrobenthique, etc. (BRANCOTTE, 2004 ; NAUDON, 2015). À l'inverse, les populations denses d'oiseaux comme celles formées par la Bernache du Canada peuvent entraîner l'eutrophisation du milieu aquatique par les déjections laissées par les oies au bord de l'eau.

#### **Les impacts sur la biodiversité**

Pour la faune, les impacts sur la biodiversité peuvent être variés :

- La compétition (intra et interspécifique) : les animaux exotiques envahissants peuvent avoir un impact sur la diversité des espèces présentes dans un milieu par compétition, notamment pour l'utilisation du milieu. Cela peut se traduire par une concurrence sévère pour l'accomplissement du cycle biologique de l'espèce indigène. Par exemple, certains oiseaux comme le Cygne noir (*Cygnus atratus*) ont un comportement agressif envers les autres espèces, les chassant de leurs zones de nidification. D'autre part, il est suspecté qu'en milieu naturel, les meilleurs sites de bain de soleil sont utilisés par la Tortue de Floride plutôt que par la Cistude d'Europe, lorsque les deux espèces doivent cohabiter (SARAT et al., 2012).

- La consommation et la prédation : la consommation de plantes et la prédation sur les animaux indigènes par des espèces exotiques envahissantes, peut entraîner une modification dans les communautés composant l'écosystème. Cet effet peut être d'autant plus grand que l'espèce considérée a un régime alimentaire peu spécifique ou opportuniste, comme le Raton laveur (*Procyon lotor*) ou la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*).

- La pollution génétique : certaines espèces d'oiseaux ou de mammifères peuvent se reproduire avec d'autres espèces proches mais dont la progéniture sera stérile. C'est le

cas par exemple de l'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), espèce protégée en danger d'extinction, qui peut s'hybrider avec l'Érismature rousse (*Oxyura jamaicensis*), espèce originaire d'Amérique (SARAT et al., 2012). La reproduction avec des espèces exotiques peut également parfois empêcher la formation d'une nouvelle génération (hybrides non viables). Il est par ailleurs possible que plusieurs espèces exotiques envahissantes forment des complexes qui se favorisent mutuellement, comme cela est observé en Brière avec l'Écrevisse de Louisiane, le Ragondin et les jussies. Ces complexes sont actuellement peu étudiés.

- **Les impacts sur les activités humaines**

***Les impacts sur les usages***

Les espèces invasives proliférant sur les berges réduisent les accès pour les usagers des cours d'eau (chasse, pêche, etc.) et entraînent un risque de dégradation des berges du fait des encombres créés (embâcles végétaux) par exemple.

***Les impacts sur les activités économiques***

La prolifération des EEE peut entraîner la réduction des services écosystémiques (conséquence directe des impacts écologiques). Ces impacts peuvent avoir des répercussions directes sur les activités économiques, ou indirectes car nécessitant de financer la gestion des espèces pour maintenir l'activité souhaitée et la restauration des milieux. Les espèces exotiques envahissantes peuvent aussi être des vecteurs de pathogènes ou de ravageurs qui n'étaient pas présents dans le territoire d'introduction et qui peuvent affecter fortement les espèces indigènes (HULME, 2009), mais aussi les cultures en altérant les systèmes de production.

- **Les impacts sur la santé publique et la sécurité**

***Les impacts sur la santé***

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être vectrices et réservoirs de microorganismes potentiellement pathogènes, sources d'allergies et de toxicités représentant un risque pour l'homme, comme la leptospirose (Ragondin) ou la rage (Raton laveur).

***Les impacts sur la sécurité***

Les animaux peuvent poser des problèmes de sécurité, en particulier ceux qui creusent des terriers ou des galeries dans les berges, comme le Ragondin (*Myocastor coypus*) ou l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*), en les fragilisant.

### **3. Règlements**

- **Cadre international**

Au niveau international, de nombreuses conventions font mention de la nécessité à lutter contre l'import, la propagation, le développement et l'acclimatation des EEE telles que : la Convention sur les zones humides, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention de Berne, la Convention de Rio, l'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (ciblant la dissémination des espèces exotiques envahissantes pouvant porter atteinte à la santé des personnes), la Conférence des Parties signataires de Nagoya.

- **Cadre européen**

### ***Le règlement européen***

Le règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (1143/2014, 2014) fournit un cadre d'action destiné à prévenir, réduire et atténuer les effets négatifs sur la biodiversité de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes au sein de l'Union européenne. Il répond aux engagements internationaux et communautaires de l'Union et instaure une gestion harmonisée des espèces invasives à l'échelle de l'Union. En conséquence, les espèces visées seront interdites d'importation, de transport, de commercialisation, de culture, d'introduction dans l'environnement, etc. et « les États membres doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir l'introduction ou la propagation non intentionnelle, y compris, le cas échéant, par négligence grave, d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union ». D'autres dimensions que la seule atteinte sur la biodiversité ont par ailleurs été incluses sur la santé et les activités humaines.

### ***La liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Europe***

La mise en œuvre du Règlement européen s'appuie sur une liste d'espèces préoccupantes pour l'Union européenne, établie en fonction des résultats des analyses de risques réalisées, puis votées par les États membres. Pour figurer sur la liste des espèces préoccupantes pour l'Union européenne, une espèce exotique envahissante doit correspondre aux critères décrits dans l'article 4 du règlement européen. Une première liste fait l'objet d'un règlement d'exécution UE 2016/1141 et est régulièrement mise à jour. Le dernier complément paru à ce jour a été publié le 12 juillet 2017 UE 2017/1263. La liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne comprend actuellement 49 espèces.

À partir de la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne, trois types d'intervention sont prévus par le règlement :

- la prévention (chapitre III) : les interdictions définies dans l'article 7 sont applicables aux espèces ciblées par le règlement et des plans d'action relatifs aux voies d'introduction sont mis en place.

- l'alerte et la réaction rapide (chapitre IV) : un système de surveillance, de recherche et de suivi est mis en place dans un délai de 18 mois à compter du 14 juillet 2016 (date de parution de la liste), ainsi que le contrôle aux frontières. Dans le cas où une espèce exotique envahissante préoccupante pour l'Union européenne nouvellement arrivée dans un État membre est détectée, des mesures d'éradication précoce sont mises en place (article 17)
- la gestion des espèces exotiques envahissantes déjà installées (chapitre V) : pour ces espèces, des mesures visant à réduire au maximum les dommages sont mises en œuvre.

## • Cadre national

La Loi Grenelle I (Loi n° 2009-967, 2009) précise que « pour stopper la perte de la biodiversité sauvage et domestique, restaurer et maintenir ses capacités d'évolution, l'État se fixe comme objectif : [...] la mise en œuvre de plans de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, terrestres et marines, afin de prévenir leur installation et leur extension et réduire leurs impacts négatifs » (article 23).

L'arrêté ministériel relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) (arrêté du 13 juillet 2010) identifie une liste de plantes exotiques envahissantes dont l'usage est interdit.

La Stratégie Nationale pour la Biodiversité (2011-2020) précise que « la définition, la préservation et la remise en bon état de la Trame verte et bleue sont prioritaires, tout en étant vigilant quant à son impact sur les déplacements des espèces exotiques envahissantes et des vecteurs de maladies » ; et à l'objectif 11 avec la mise en place de « bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ».

L'article 57 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé prend en compte les espèces végétales et animales posant des problèmes de santé publique. Il modifie le code de la santé publique dans son titre III avec l'ajout du chapitre VIII intitulé : « Lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine ». La réglementation française relative aux espèces exotiques envahissantes comporte des articles à la fois dans le Code de l'environnement, le Code rural et le Code de la santé publique.

Les articles L.411-5 et L.411-6 du Code de l'environnement, modifiés par la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, interdisent l'introduction d'espèces non indigènes au territoire d'introduction et non cultivées :

- qu'elle soit volontaire, par négligence ou par imprudence ou susceptible de porter préjudice aux milieux naturels (article L. 411-5.-I)
- sur le territoire national, y compris le transit sous surveillance douanière, la détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout spécimen vivant de ces espèces lorsque les nécessités de la préservation du patrimoine biologique, des milieux naturels et des usages qui leur sont associés justifient d'éviter la diffusion d'espèces animales ou végétales (article L. 411-6.-I). En cas de non-respect des articles L.411-5 et L.411-6, les sanctions encourues peuvent se monter à 2 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (L.415-3).

La liste des espèces ciblées par ces articles est établie par arrêtés interministériels entre le ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère de l’agriculture et de l’alimentation. Plusieurs arrêtés parus le 14 février 2018 concernent ainsi des listes d’espèces établies pour la métropole (faune et flore) et les régions ultrapériphériques. 26 espèces animales sont concernées par la réglementation française, elles ont été listées ci-dessous (Tableau 1).

Tableau 1 : Liste des Espèces faunistiques Exotiques Envahissantes concernées par la réglementation en France

Liste EEE			Réglementé
AMPHIBIEN	Grenouille-taureau	Lithobates catesbeianus	X
CRUSTACÉ DÉCAPODE	Crabe chinois	Eriocheir sinensis	point rouge
CRUSTACÉ DÉCAPODE	Écrevisse américaine	Orconectes limosus	point rouge
CRUSTACÉ DÉCAPODE	Écrevisse de Louisiane	Procambarus clarkii	point rouge
CRUSTACÉ DÉCAPODE	Écrevisse marbrée	Procambarus fallax	point rouge
CRUSTACÉ DÉCAPODE	Écrevisse à pinces bleues	Orconectes virilis	point rouge
INSECTE	Frelon asiatique	Vespa velutina nigrithorax	point rouge
MAMMIFÈRE	Chien viverrin	Nyctereutes procyonoides	X
MAMMIFÈRE	Rat musqué	Ondatra zibethicus	X
MAMMIFÈRE	Coati roux	Nasua nasua	X
MAMMIFÈRE	Écureuil à ventre rouge	Callosciurus erythraeus	X
MAMMIFÈRE	Écureuil fauve	Sciurus niger	X
MAMMIFÈRE	Écureuil gris	Sciurus carolinensis	X
MAMMIFÈRE	Muntjac de Reeves	Muntiacus reevesi	X
MAMMIFÈRE	Mangouste de Java	Herpestes javanicus	X
MAMMIFÈRE	Ragondin	Myocastor coypus	X
MAMMIFÈRE	Raton laveur	Procyon lotor	X
MAMMIFÈRE	Tamias de Sibérie	Tamias sibiricus	X
OISEAU	Érismature rousse	Oxyura jamaicensis	X
OISEAU	Ibis sacré	Threskiornis aethiopicus	X
OISEAU	Ouette d’Égypte	Alopochen aegyptiacus	X
OISEAU	Corbeau familier	Corvus splendens	X
POISSON	Goujon de l’Amour	Perccottus glenii	X
POISSON	Pseudorasbora	Pseudorasbora parva	X
REPTILE	Tortue de Floride	Trachemys scripta elegans	X

Avant la parution de l’arrêté ministériel du 14 février 2018, il n’existait pas de réglementation spécifique concernant la faune exotique envahissante et un ensemble de textes prenait en compte certaines espèces animales exotiques envahissantes. Plusieurs de ces textes ont été abrogés par l’arrêté ministériel, mais d’autres sont encore en vigueur dont certains spécifiques à certaines espèces tel que l’arrêté du 26 décembre 2012 qui classe le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l’Abeille domestique (*Apis mellifera*) sur tout le territoire français.

# Liste des espèces concernées sur la CAPG

## Tableaux synthétiques

**Liste des Espèces Exotiques Envahissantes présentes sur le territoire du Pays de Grasse.**

**NB : Seules les espèces répertoriées dans la base de données SILENE ont fait l'objet d'une cartographie sur le territoire de la CAPG**

Tableau 2 : Liste des Espèces Exotiques Envahissantes présentes sur le territoire du Pays de Grasse

Ordre	Nom vernaculaire	Nom Latin
CRUSTACÉ DÉCAPODE	Écrevisse américaine	<i>Orconectes limosus</i>
INSECTE	Frelon asiatique	<i>Vespa velutina nigrithorax</i>
MAMMIFÈRE	Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>
REPTILE	Tortue de Floride	<i>Trachemys scripta elegans</i>

## Liste des Espèces pouvant provoquer des nuisances (non exhaustive)

Tableau 3 : Liste des Espèces pouvant provoquer des nuisances (non exhaustive)

Ordre	Nom vernaculaire	Nom Latin
INSECTE	Bombyx du palmier	<i>Paysandisia archon</i>
INSECTE	Mineuse de la tomate	<i>Tuta absoluta</i>
INSECTE	Charançon rouge du palmier	<i>Rhynchophorus ferrugineus</i>
INSECTE	Moustique tigre	<i>Aedes Albopictus</i>
INSECTE	Aleurode des citrus	<i>Dialeurodes citri</i>
INSECTE	Chenille processionnaire	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>
INSECTE	Pyrale du buis	<i>Cydalima perspectalis</i>
INSECTE	Psylle de l'olivier	<i>Euphyllura olivina</i>
POISSON	Perche-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>

## Qu'est-ce qu'une Espèce pouvant provoquer des nuisances ?

Sur notre planète, chaque espèce s'inscrit dans un écosystème dans lequel elle joue un rôle, une fonction spécifique, et participe de toutes relations s'établissant entre les espèces en présence (proie/prédateur par exemple).

Par conséquent, l'expression « espèce nuisible » n'a pas de sens scientifiquement car chaque espèce est une « pièce du puzzle ».

L'origine de l'expression « espèce nuisible » est à rattacher aux conséquences que certaines espèces peuvent avoir sur les activités humaines.

Certaines populations ou individus d'espèces animales peuvent effectivement poser des problèmes, voire localement devenir indésirables, par rapport aux objectifs des êtres humains : cultures, élevages, préservation de l'habitation, santé, etc.. Néanmoins **le terme « nuisible » est connoté négativement et, nous préférons parler d'espèces pouvant poser des problèmes.**

# Écrevisse américaine

## (*Orconectes limosus*)

Originaire de l'Est des États-Unis.

Introduite en France dès 1911, où elle est aujourd'hui l'écrevisse la plus répandue.

### • Description

Famille : Cambaridae

- Taille maximale d'environ 140 mm
- Taches brunes à rougeâtres sur la queue
- Bords du rostre parallèles en gouttière faiblement marquée
- Eperon à la base des pinces
- Nombreuses épines de part et d'autre du sillon cervical (à la base de la tête)



Crédit : Gaël Episse

### • Ecologie et reproduction

- Habitats : basses vallées, plan d'eau, canaux, cours d'eau, endroits vaseux
- Préférence pour les eaux calmes et chargées en matière organiques
- Maturité sexuelle entre un et deux ans
- Reproduction une fois par an avec pont de 150 à 400 œufs

### • Impacts

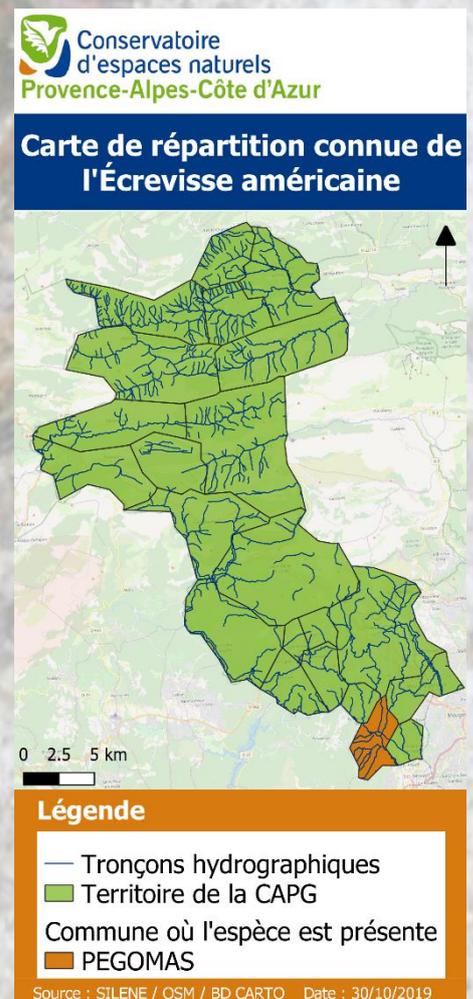
- Compétition avec les espèces locales par prédation et occupation de l'habitat
- Contamination des écrevisses indigènes par la peste de l'écrevisse dont l'écrevisse américaine est porteuse saine (ne se transmet pas à l'Homme)

### • Techniques de lutte

- Captures intensives par piégeage (nasses)
- Protocole de désinfection pour éviter propagation de la peste de l'écrevisse qui peut se transmettre à distance par l'intermédiaire de l'eau, de poissons transportés, par contact avec du matériel de pêche non désinfecté ou tout autre équipement lié aux usages de l'habitat de l'Écrevisse américaine.
- Ne pas toucher ou déplacer des écrevisses par mesure de prévention de la propagation de la maladie

### • Qui contacter ?

Fédération des Alpes Maritimes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
682, boulevard du Mercantour Chemin de Saint Roman - Clos Manda - 06200 NICE  
Tél.: 04.93.72.06.04



# Frelon asiatique (*Vespa Velutina*)



Crédit : UNAF

Originaire d'Asie du Sud-Est.

Présence signalée en France dès 2004 en Lot-et-Garonne.

## Description

Famille : Vespidae

- Taille maximale d'environ 3,2 cm
- Poids maximal pour ouvrières : 450 mg
- Poids maximal pour futures reines : 800 mg
- Rétrécissement (pétiole) entre le thorax noir et le gastre
- Tête orange avec dessus noir
- Abdomen noir avec fin liseré jaune sur premier segment, puis orange
- Pattes aux extrémités jaunes

## Ecologie et reproduction

- Habitats : au printemps nids primaires dans arbres creux, bâtiments, en été nouveau nid dans branches d'arbres
- Taille maximale d'un nid : 80 cm avec capacité d'accueil de 2000 individus
- Cycle de vie annuel à l'exception des futures reines
- Hibernation de la reine
- Régime alimentaire principalement composé d'abeilles, guêpes et mouches

## Impacts

- Compétition avec les espèces locales par prédation et occupation de l'habitat des abeilles ouvrières
- Peut être agressif si menacé/dérangé (soyez vigilant en cas de piqûres)

## Techniques de lutte

- Faire appel à un professionnel qualifié
- Signaler toute observation au Conseil Départemental du 06
- Eviter le piégeage peu efficace et non-sélectif

## Qui contacter ?

Conseil Départemental des Alpes Maritimes

N°Vert : 0805 460 066

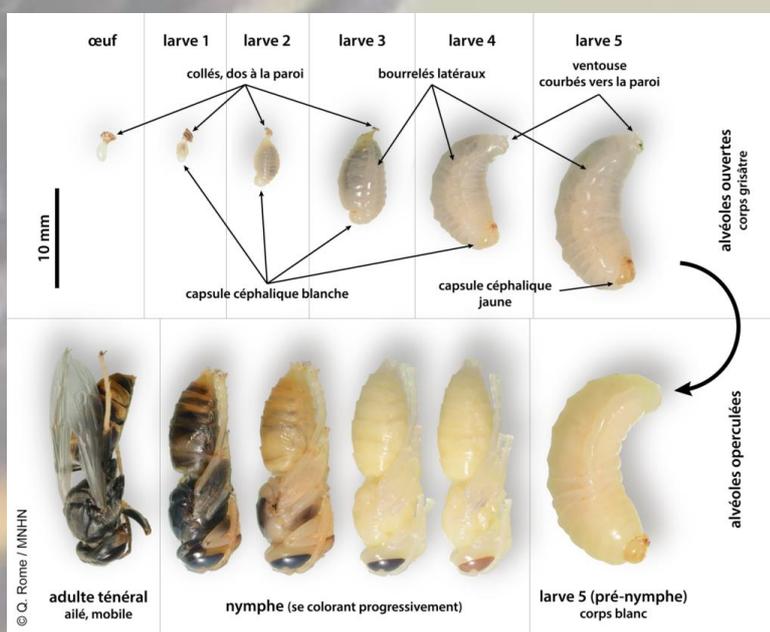
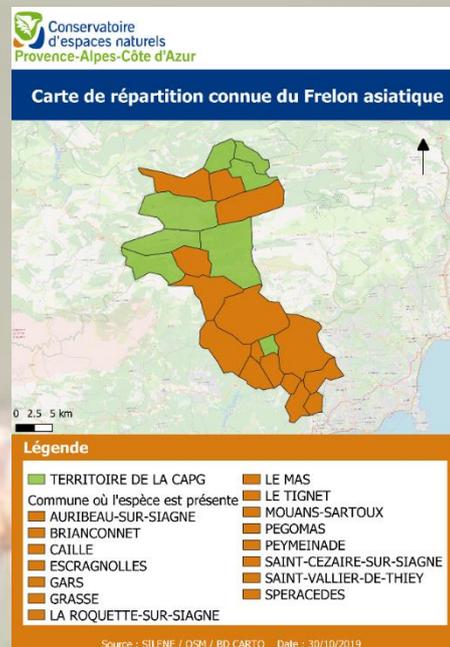


Figure 2 : Construction d'un nid primaire de frelon asiatique avec la reine et ses larves.  
Crédit : Sizun



Crédit : Association contre les organismes nuisibles



Figure 3 : Nid secondaire de frelon asiatique. Crédit : Plobannalec-Lesconil

# Tortue de Floride

## (*Trachemys scripta elegans*)

Originaire du Sud-Ouest des Etats-Unis.

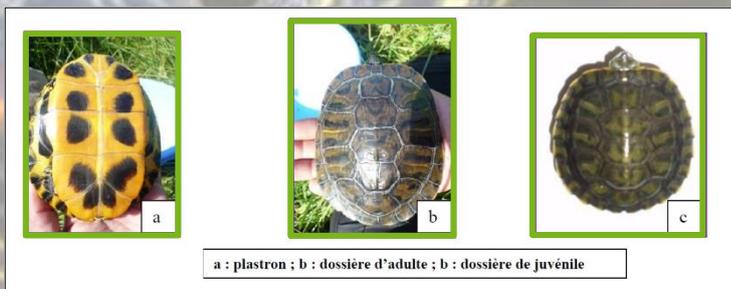
Introduite en France dans les années 1970 par le commerce.



### • Description

Famille : Emydidae

- Taille maximale d'environ 33 cm
- Poids maximal de 3 kg
- Longévité de 40 à 50 ans
- Bandes rouges de chaque côté de la tête en arrière de l'œil
- Mâle : griffes longues et courbées, plastron concave, queue plus grande que la femelle
- Femelle : griffes droites et courtes, plastron convexe, queue plus petite que le mâle
- Carapace moyennement bombée, dentelée à l'arrière, de couleur marron, vert olive à noir avec dessins verticaux jaune orangé de diverses formes (les couleurs s'estompent avec l'âge)



### • Ecologie et reproduction

- Habitats : milieu aquatique (lacs, mares, bassins, canaux, rivières calmes) avec préférence pour les eaux stagnantes
- Régime alimentaire opportuniste, carnivore chez les juvéniles puis omnivore chez l'adulte
- Période de reproduction comprise entre mars et juillet
- 4 à 20 œufs par ponte (entre mai et juin) puis incubation entre 60 et 75 jours

### • Impacts

- Compétition avec les espèces locales et notamment la Cistude d'Europe, espèce strictement protégée en Europe et en France
- Perturbation des activités de chasse et pêche par prédation des alevins et jeunes oiseaux d'eau
- Possibilité de transmission de la salmonellose (bactérie) aux jeunes enfants et aux personnes âgées affaiblies en cas de baignade dans des eaux closes ou stagnantes. Symptômes : fièvre, crampes abdominales, diarrhées.

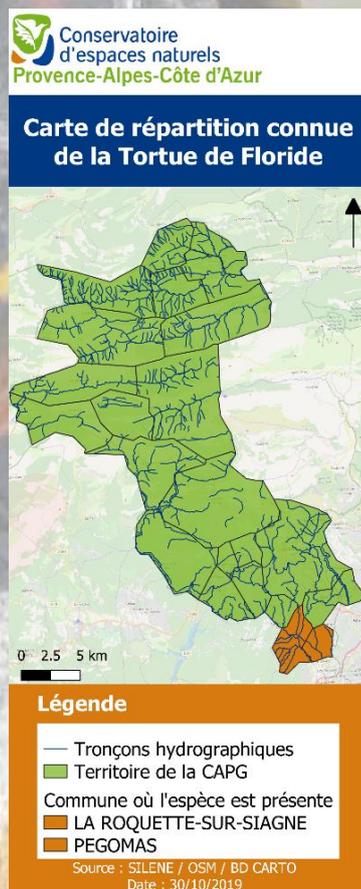
### • Techniques de lutte

- Importation et introduction en milieu naturel interdites
- Piégeage par nasse
- Tir autorisé par des personnes habilitées et par arrêté préfectoral
- Actions de sensibilisation des particuliers

### • Qui contacter ?

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Tél : 04 92 08 03 04



# Rat musqué

## (*Ondatra zibethicus*)

Originaire d'Amérique du Nord  
Introduit en France en 1920 pour l'exploitation de sa fourrure.



Crédit : Nature profonde

### • Description

Famille : Cricetidae

- Epaisse fourrure imperméable brun foncé et grisâtre
- Corps trapu d'environ 30 cm
- Queue fine recouverte d'une peau écailleuse d'environ 20 cm
- Poids maximal de 2 kg
- Museau tronqué et oreilles courtes
- Incisives en ciseaux de couleur jaune-orange chez l'adulte
- Possède deux glandes de musc (d'où son nom)

### • Ecologie et reproduction

- Habitats : terriers et huttes dans les berges d'eaux riches en végétation aquatique
- Se nourrit d'herbes et parfois de mollusques et crustacés
- Activité crépusculaire et nocturne
- Reproduction active avec 2 à 3 portées par an de 3 à 9 jeunes



Crédit : Shutterstock

### • Impacts

- Fragilise les berges en creusant des terriers
- Participe à la diminution du couvert végétal
- En compétition avec des espèces locales comme le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)
- Peut se nourrir dans les cultures maraichères
- Possibilité de transmission de la leptospirose (bactérie) au bétail et à l'homme par l'urine et les excréments. Symptômes : fièvre, frissons, douleurs musculaires, migraines.
- Possibilité de transmission de l'échinococcose (ténia) de manière très rare au bétail et à l'homme par l'urine et les excréments. Symptômes : douleurs abdominales, fatigue, perte de poids importante (nécessite une intervention chirurgicale et/ou de la chimiothérapie).

### • Techniques de lutte

- Piégeage (activité réglementée)
- Chasse au fusil ou à l'arc toute l'année pour les détenteurs d'un permis de chasse et d'une assurance

### • Qui contacter ?

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Tél : 04 92 08 03 04



Terriers de Rat musqué creusés dans la berge.  
Crédit : Fredon Normandie

# Bombyx du palmier

(*Paysandisia archon*)

Originaire d'Amérique du Sud

## Description

Famille : Castniidae

- Envergure de 10 cm
- Ailes antérieures brun-vert striées de gris-brun
- Ailes postérieures orangées pourvues de 6 taches blanches
- Femelles plus imposantes que les males
- Œufs oblongs d'une longueur de 5 mm et de couleur rose-brun
- Larves d'environ 9 cm de longueur, de couleurs rosées et avec une tête brune

## Ecologie et reproduction

- Habitats : Palmiers
- Vol nuptial de fin mai à septembre
- Environ 140 œufs par ponte, près des couronnes des palmiers
- Ecllosion des larves après 2-3 semaines qui vont ensuite fabriquer des cocons à partir de fibres de palmier avant de se transformer en chrysalide

## Impacts

- Provoque le dépérissement des palmiers
- Symptômes du dépérissement : présence de sciure sur le stipe, perforation des palmes, présence de galeries, jaunissement prématuré des palmes, apparition de gomme à l'entrée des galeries dans le stipe, dessèchement et développement anormal des palmes centrales

## Techniques de lutte

- Destruction des larves et cocons par application de glu par un professionnel agréé
- Traitement à base de nématodes entomopathogènes (parasites microscopiques chasseurs de larves) ou champignons *Beauveria bassiana* par exemple

## Qui contacter ?

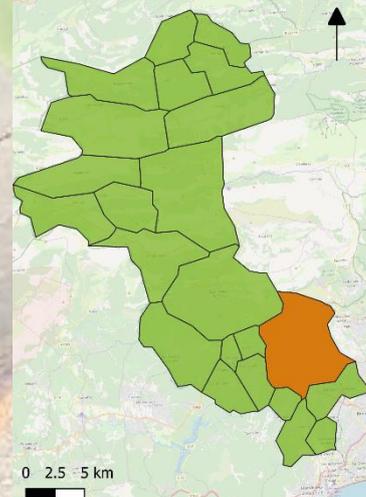
N'hésitez pas à prendre contact le plus rapidement possible avec un professionnel agréé



Crédit : H. TINGUY

Conservatoire  
d'espaces naturels  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Carte de répartition connue du Bombyx du palmier



#### Légende

- Territoire de la CAPG
- Commune où l'espèce est présente
- GRASSE

Source : SILENE / OSM / BD CARTO  
Date : 18/11/2019



Fredonoccitanie.com

Dépérissement du palmier



Crédit : L. Christian

Larve creusant la fibre de Palmier



Crédit : Fredonoccitanie.com

Galeries à la base des palmes

# Mineuse de la tomate

## (*Tuta absoluta*)

Originaire d'Amérique du Sud

### • Description

Famille : Gelechiidae

- 6-7 mm de long et 10 mm d'envergure
- Gris argenté avec des tâches noires sur les ailes antérieures
- Chenille de couleur crème au départ (1er stade) puis verdâtre et rose clair



### • Ecologie et reproduction

- Habitats : cultures de tomates, pomme de terre, aubergine, poire-melon ou piments
- Environ 260 œufs par ponte
- Larves creusent des galeries dans feuilles, tiges et fruits
- Pour la nymphose, les larves quittent les galeries pour construire les cocons sur les folioles ou dans le sol

### • Symptômes et impacts

- Apparition sur les feuilles de galeries blanchâtres renfermant chacune une chenille et ses déjections
- Avec le temps, nécroses et brunissement des galeries
- Présence de nécroses ou de trous de sortie à la surface
- Fruits invendables et impropres à la consommation.



Dégâts sur fruits

### • Techniques de lutte

- Destruction des déchets de cultures et des plants minés
- Pièges à phéromones
- Privilégier l'implantation de *Macrolophus* (punaise prédatrice de la Mineuse) via l'Inule visqueuse (plante hôte)

### • Qui contacter ?

N'hésitez pas à prendre contact le plus rapidement possible avec un professionnel agréé



Galeries blanchâtres



Dégâts sur plants

# Charançon rouge du palmier

## (*Rhynchophorus ferrugineus*)

Originaire d'Asie du Sud et de Malaisie



Fredonoccitanie.com

### • Description

Famille : Dryophthoridae

- Environ 35 mm de long et 12 mm de large
- Brun rouge avec un long rostre incurvé
- Larves dodues brun crème avec une capsule céphalique brun foncée

### • Ecologie et reproduction

- Habitats : Palmiers
- Des centaines d'œufs par ponte
- Chenilles se nourrissent des jeunes palmes avant de coloniser les cœurs et d'y creuser leurs galeries puis de fabriquer un cocon à base de fibres végétales pour assurer leur transformation en coléoptère

### • Symptômes et impacts

- Déformation puis pertes de palmes
- Pourrissement du stripe (tronc)
- Dessèchement final des palmes
- Mort de l'arbre entre 2 et 5 ans selon le degré d'infection

### • Techniques de lutte

- Traitement préventif par pièges
- Limiter les blessures causées par application de mastic cicatriciel
- Se reporter au site suivant selon le cas de contamination :

<http://fredoncorse.com/courriers/C81723NUB2gUbM1dOc93.html?site=fr&objectId=691>

- Destruction des larves et cocons par application de glu par un professionnel agréé
- Traitement à base de nématodes entomopathogènes (parasites microscopiques chasseurs de larves) ou champignons *Beauveria bassiana* par exemple

### • Qui contacter ?

N'hésitez pas à prendre contact le plus rapidement possible avec un professionnel agréé



Fredonoccitanie.com

# Moustique tigre

## (*Aedes Albopictus*)

Originaire d'Asie du Sud-Est



### • Description

Famille : Culicidae

- Mesure moins d'1 cm
- Rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes
- Chenille de couleur crème puis verdâtre et rose clair au fur et à mesure de l'évolution

### • Ecologie et reproduction

- Habitats : endroits humides et eaux calmes
- Le male se nourrit de sèves et sucs alors que la femelle se nourrit de sang
- Pique de jour avec pic d'agressivité à l'aube et au crépuscule
- Période d'activité de mars à septembre
- Les femelles pondent leurs œufs au-dessus de la surface de l'eau
- Les larves éclosent lorsque les œufs sont recouverts d'eau



S. RADKOV/FOTOLIA.COM

Larves de moustiques sous la surface de l'eau

### • Symptômes et impacts

- Piqûres principalement bénignes
- Peut cependant provoquer des inflammations et réactions allergiques
- Vecteur de maladies telles que :
  - le Chikungunya : virus d'une période d'incubation de 2 à 14 jours provoquant fièvre, nausée, migraine, douleurs articulaires sévères. Pas de traitement curatif, uniquement symptomatique
  - la Dengue : virus d'une période d'incubation de 4 à 10 jours provoquant des symptômes grippaux, forte fièvre, migraines, douleurs rétro-orbitaires, douleurs musculaires et articulaires, nausées, vomissements. Pas de traitement curatif, uniquement symptomatique



Sciences-Nature

Pontes et larves de moustiques

### • Techniques de lutte

- Eliminer toute source d'eau stagnante
- Lutte biologique par prédation des amphibiens et odonates (présents près des mares)
- Privilégiez le port de vêtements longs, amples et clairs (*Aedes Albopictus* étant attiré par les couleurs sombres)
- Installation de moustiquaires et application de répulsif

# Aleurode des citrus

## (*Dialeurodes citri*)

Originaire d'Asie Orientale

### • Description

Famille : Aleyrodidae

- 3 mm de longueur maximum
- Adulte : jaune clair, recouvert de cire blanche
- Larve : jaune-verte, plate

### • Ecologie et reproduction

- Habitats : centaines d'espèces végétales (tomate, haricots, manioc, cucurbitacées, pomme de terre, patate douce, agrumes, plantes ornementales et autres plantes non cultivées)
- Se nourrit de la sève des plantes

### • Symptômes et impacts

- Affaiblissement des plantes dû aux prises alimentaires
- Production de miellat abondant sur lequel se développe la fumagine (champignons/moisissures) ralentissant la photosynthèse
- Vecteurs de virus phytopathogènes (bio agresseurs)

### • Techniques de lutte

- Lutte chimique selon la liste des produits autorisés
- Lutte biologique grâce à *Clitosthetus arcuatus* (insecte de la famille des coccinelles se nourrissant d'Aleurodes)
- Piège gluant de couleur jaune pour attirer les Aleurodes
- Privilégier l'implantation de *Macrolophus* (punaise prédatrice de l'Aleurode) via l'Inule visqueuse (plante hôte) ou d'*Encarsia* (autre espèce prédatrice)



Larve d'Aleurode des citrus



Fumagine sur feuilles



Modificado de: Lyle Buss, University of Florida, Bugwood.org



© Claude Pilon 2010

## Perche soleil (*Lepomis gibbosus*)

Originaire d'Amérique du Nord.  
Introduite en France en 1877 pour son aspect  
décoratif.



### • Description

Famille : Centrarchidae

- Taille maximale de 15 cm
- Durée de vie de 4 à 8 ans
- Corps élevé très aplati latéralement
- Coloration de fond brun-jaune avec taches bleutées et orangées irisées

### • Ecologie et reproduction

- Habitats : Lacs, rivières et étangs
- Activité diurne
- Régime alimentaire carnivore
- Poisson territorial se déplaçant en groupe
- Maturité sexuelle entre 1 et 4 ans
- Période de reproduction comprise entre mai et août
- 8000 à 11000 œufs par ponte
- Le male protège les œufs et alevins après éclosion lorsqu'ils sont encore dans le nid



### • Impacts

- Prédation des espèces locales notamment en étang piscicole où elle se nourrit d'insectes, de larves, d'œufs et d'alevins d'autres espèces



### • Techniques de lutte

- Interdiction d'importation et d'introduction dans le milieu naturel
- Piégeage par nasse ou verveux



# Chenille processionnaire

(*Thaumetopoea pityocampa*)

Originnaire du bassin méditerranéen

## • Description

Famille : Notodontidae

- 5 cm de longueur maximum
- Chenille "adulte" : rousse avec soies latérales blanches
- Chenille larve : jaune-verte
- A terme, donne naissance au papillon de nuit du même nom

## • Ecologie et reproduction

- Habitats : Pins
- Se nourrit d'aiguilles de pins
- Vive en colonie et se déplace en chaine d'où son nom de "processionnaire"
- La "procession" est motivée par la recherche de nourriture
- Expansion vers le Nord de la France favorisé par le réchauffement climatique

## • Symptômes et impacts

- Affaiblissement des pins les rendant moins résistants aux attaques extérieures
- Possède des poils urticants provoquant de fortes irritations

## • Techniques de lutte

- Destruction des nids
- Incinération des chenilles
- Lutte biologique grâce à la Mésange qui s'en nourrit

## • Qui contacter ?

Conseil Départemental des Alpes Maritimes : N°Vert : 0805 460 066



© A.-H. Paradis & R. Poncet



INRA

Différents stades d'évolution de la chenille (6 – 7 mois)



INRA

Nid de chenilles processionnaires



Aiguilles de pin après que la chenille se soit nourri



Chenilles processionnaires en train de se nourrir



INRA

Apparition de plaques après contact

# Pyrale du buis

(*Cydalima perspectalis*)

Originaire d'Asie orientale

## • Description

Famille : Crambidae

- Chenille : tête noire, corps vert, striure vert foncé et noire, longs poils blancs
- Papillon : blanc et marron

## • Ecologie et reproduction

- Habitats : Buis
- Se nourrit d'abord de feuilles de buis puis en cas de défoliation totale de l'hôte, s'attaque à l'écorce
- Plusieurs pontes par an
- Période d'un mois de l'œuf au papillon adulte en capacité de pondre

## • Symptômes et impacts

- Brunissement des arbustes
- Présence de déjections vertes aux pieds des buis, de fils de soies et mues noires
- Défoliation partielle ou totale des buis provoquant leur dépérissement et pouvant augmenter les risques d'incendies

## • Techniques de lutte

- Retraits manuels (individus non urticants)
- Lutte biologique avec les mésanges, les moineaux et chauve-souris
- Utilisation de trichogrammes (petites guêpes) empêchant les œufs d'éclore



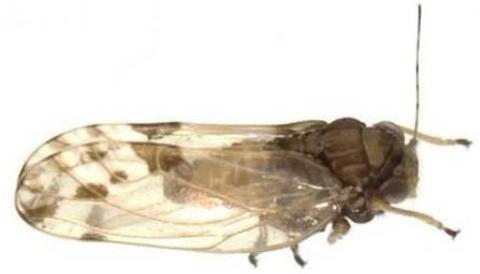
Buis défolié

Buis atteint de la pyrale du buis, présence de mues noires

# Psylle de l'olivier

## (*Euphyllura olivina*)

Originaire du bassin méditerranéen



### • Description

Famille : Liviidae

- Larve : jaunâtre, brun ou vert, couvertes de sécrétions filamenteuses
- Adulte : petit et bossu, ailes repliées sur le dos, vert clair, se déplace en sautant, ressemble à une cigale miniature

### • Ecologie et reproduction

- Habitats : Buis
- Insecte piqueur-suceur de sève
- Sécrète un miellat abondant propice au développement de la fumagine (champignons)
- 3 générations par an



Jean-Jacques PORTENEUVE

Larve de psylle de l'olivier

### • Symptômes et impacts

- Jaunissement des feuilles
- Dessèchement de l'hôte
- Réduction de la photosynthèse à cause de la fumagine
- Déformation des jeunes pousses (enroulement ou se recroquevillent)

### • Techniques de lutte

- Jet d'eau pour retirer les larves
- Savon noir contre miellat
- Lutte biologique avec les coccinelles, les punaises, les syrphes ou encore les araignées



Evaristo N. / EAN



Photo: Driss Bousricir

Amas cotonneux

## Que peut-on faire pour éviter ces invasions ?

L'enjeu est de taille pour conserver la nature proche de sa naturalité afin d'assurer une dynamique équilibrée du vivant. Il est donc primordial de:

- **Changer nos comportements au quotidien (éviter de relâcher ou d'abandonner des espèces que l'on possède,**
- **Réfléchir au choix des animaux ou des plantes que l'on achète** ou que l'on transporte,
- **Nettoyer son matériel (sacs, chaussures) avant de voyager** dans un autre pays,
- **Sensibiliser le plus grand nombre autour de soi.**

**L'action préventive** est le meilleur remède pour limiter les introductions d'espèces susceptibles de devenir invasives.

### Définition : Pour aller plus loin

**ESPECE** : il existe de nombreuses définitions mais celle la plus communément utilisée est la suivante : il s'agit d'un groupe d'individus capables de se reproduire entre eux et avoir une descendance viable (Ernst Mayr, 1942). Pour se repérer dans son environnement, l'Homme donne des noms aux êtres vivants pour les identifier et les classe selon des critères similaires (taxonomie). Cette notion d'espèce est donc basée sur une réalité biologique en perpétuelle évolution.

**ESPECE INTRODUITE** : taxon (espèce, hybride, OGM etc.) non indigène libéré intentionnellement ou accidentellement dans un territoire ou une partie du territoire où elle était jusqu'alors absente. Une espèce allochtone introduite, reste au titre d'introduite, tant qu'elle ne parvient pas à se maintenir dans son nouvel écosystème, du fait d'une reproduction insuffisante (*Williamson et Fitter, 1996*).

**ESPÈCE ACCLIMATÉE** : espèce introduite qui arrive à survivre sur son nouveau territoire et se reproduit occasionnellement. **ESPECE NATURALISÉE** : espèce introduite rencontrant des conditions écologiques favorables à son implantation durable dans le temps et sur le territoire d'accueil. Son établissement est indépendant de l'Homme. Elle se reproduit régulièrement dans sa nouvelle aire géographique et se maintient à long terme » (*Williamson & Fitter 1996, Richardson & al. 2000, Pascal & al. 2006*).

**ESPECE PROLIFÉRANTE** : multiplication rapide du nombre d'individu : prolifération d'algues ou de pucerons par exemple (*Rey & Rey 2010*). Espèce qui se reproduit, dans un premier temps, sur un territoire qu'elle occupe et qui devient, dans un second temps, hyper-dominante sur ce même territoire. Ce phénomène est souvent lié aux activités humaines [arrêt de contrôle de populations, mise à disposition de nouvelles sources alimentaires, monoculture, élimination des prédateurs] (*comm. pers. Chapuis 2010, Boudouresque 2012, comm. pers. Tabacchi 2013*). Le terme d'espèce proliférante peut s'appliquer à une espèce autochtone ou allochtone.



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Siège :**

4, avenue Marcel Pagnol  
Immeuble Atrium Bt B  
13100 Aix-en-Provence

**Courriel : [contact@cen-paca.org](mailto:contact@cen-paca.org)  
[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)**

**Responsable du Pôle Alpes-Maritimes : Anaïs Syx**

90 chemin Raymond  
06160 ANTIBES  
Courriel :  
[anais.syx@cen-paca.org](mailto:anais.syx@cen-paca.org)

**Le CEN PACA est membre de la Fédération  
des Conservatoires d'espaces naturels de France**



**Conservatoires  
d'espaces  
naturels**